



**C.H.A.**

François-Xavier ZALISZ  
Commissaire aux Comptes  
fx.zalisz@chd-avexi.fr

## **ASSOCIATION "SANTELYS"**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

### **Siège Social :**

351, rue Ambroise PARE  
59120 LOOS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2011*

### **S.A. COLAS HUBER Associés**

Bureau de Valenciennes : Z.A. Val Park - B.P. 10004 - 59316 VALENCIENNES Cedex 9 - Tél. 03 27 46 01 96 - Fax 03 27 30 07 88 - e-mail : chd.valenciennes@chd-avexi.fr

**Siège Social :** 14, rue Lavisse - 02200 SOISSONS - Tél. 03 23 59 85 00 - Fax 03 23 59 85 85

<http://www.chd-avexi.fr>

S.A. AU CAPITAL DE 120.000 € - R.C.S. SOISSONS B 325 366 441

**ASSOCIATION "SANTELYS"**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**Siège Social :**

351, rue Ambroise PARE  
59120 LOOS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 décembre 2011*

Aux adhérents,

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- \* Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION "SANTELYS", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- \* La justification de nos appréciations,
- \* Les Vérifications et les Informations Spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'Article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'appréciation du contrôle interne en matière de recettes et de ventes a été réalisée à travers une analyse des procédures existantes et la réalisation de tests de cheminements dans le service HAD, ceci afin de s'assurer de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la réalité des ventes retranscrites dans vos comptes annuels.
- Nous avons vérifié par sondages et confirmation directe des tiers la justification des dettes fournisseurs et l'exactitude des comptes bancaires et valeurs mobilières.
- Nous avons vérifié les modalités de reprises des quotes-parts des subventions d'investissements, et nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation.
- Nous avons vérifié la traduction comptable des opérations d'apport associatif et du prêt financier accordés aux associations de droit Belge AREMIS ET CITE CERINE.

- Nous avons contrôlé la traduction comptable de la reprise de l'activité HAD de l'association HAD ARTOIS TERNOIS suite à une décision du tribunal de grande instance d'ARRAS.
- Nous avons contrôlé la reprise du bâtiment de l'IFSI racheté au CONSEIL GENERAL.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé les méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour l'établissement des Comptes Annuels ; ces dernières sont conformes à celles généralement admises.

Nous avons vérifié le caractère approprié et les modalités de mise en œuvre des méthodes et informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'Audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce Rapport.

### **3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valenciennes,  
Le 8 juin 2012

**COLAS HUBER & ASSOCIES**

**François-Xavier ZALISZ**  
Commissaire aux Comptes

VALPARK  
BP 10004

59316 VALENCIENNES CEDEX 9

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2011			EXERCICE clos le 31/12/2010
	brut	amort/provisions	net	
<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u></b>				
Frais d'établissements			-	-
Frais de recherche et développement			-	-
Concessions, brevets, droits similaires	771 436	647 509	123 927	162 344
Fond commercial	2 000 000		2 000 000	-
Autres immobilisations incorporelles	600 000		600 000	-
Avances et acomptes sur immos incorporelles	78 550		78 550	-
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>				
Terrains	505 142	404	504 738	1 569
Constructions	4 531 314	488 404	4 042 911	2 724 032
Installations techniques, matériels médicaux	31 765 684	18 889 625	12 876 059	11 890 812
Autres immobilisations corporelles	4 413 397	3 559 176	854 221	1 004 967
Avances et acomptes sur immos corporelles	384 440		384 440	325 392
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u></b>				
Participations	1 765 365		1 765 365	965 365
Créances rattachées à des participations	35 385 317		35 385 317	35 006 101
Autres titres immobilisés	44 184 500		44 184 500	40 294 132
Prêts	945 508		945 508	307 556
Autres immobilisations financières	729 133		729 133	729 992
<b>TOTAL (1)</b>	<b>128 059 785</b>	<b>23 585 116</b>	<b>104 474 668</b>	<b>93 412 262</b>
<b><u>STOCKS ET EN COURS</u></b>				
Produits pharmaceutiques	1 593 847		1 593 847	1 787 343
Autres consommables	1 276 992	24 941	1 252 051	1 481 467
Avances et acomptes versés sur commandes	1 459		1 459	110 767
Créances caisses, usagers et comptes rattachés	10 563 265		10 563 265	9 363 093
Autres créances			-	-
.Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir	213 990		213 990	185 518
.Personnel	32 848		32 848	38 897
.Organismes sociaux	260 211		260 211	125 317
.Taxe sur la valeur ajoutée	10 580		10 580	35 506
.Autres créances sur l'état	104 947		104 947	29 932
.Créances étudiants	488 829		488 829	520 692
.Autres	274 228		274 228	880 720
Valeurs mobilières de placement	2 721 634		2 721 634	4 896 630
Disponibilités	1 804 954		1 804 954	2 870 834
Charges constatées d'avance	171 916		171 916	162 481
<b>TOTAL (2)</b>	<b>19 519 701</b>	<b>24 941</b>	<b>19 494 760</b>	<b>22 489 198</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts	-		-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>147 579 486</b>	<b>23 610 057</b>	<b>123 969 428</b>	<b>115 901 460</b>

COLAS HUBER et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

SANTELYS : Association reconnue d'utilité publique

**BILAN PASSIF**

exercice du 1/1/2011 au 31/12/2011

montants exprimés en euros

PASSIF	SITUATION au 31/12/2011	EXERCICE clos le 31/12/2010
--------	----------------------------	--------------------------------

<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation	1 647 111	1 647 111
Réserves		
Report à nouveau	91 582 429	86 197 822
Résultat de l'exercice	5 964 068	5 305 708
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
-Fonds associatifs avec droit de reprise		
.Apports		
.Legs et donations	2 690 358	2 690 358
.Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-
-Ecarts de réévaluation	78 899	-
-Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	-	-
-Provisions réglementées	-	-
-Droits des propriétaires (commodat)	-	-
TOTAL (1)	101 805 068	95 840 999
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	1 991 286	2 298 601
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	60 000	83 049
TOTAL (2)	2 051 286	2 381 649
<b>FONDS DEDIES</b>		
.Sur subventions de fonctionnement		
.Sur autres ressources		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	5 906 556	4 245 030
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 407 025	4 905 644
Dettes sociales et fiscales	4 035 012	3 471 203
Fournisseurs d'immobilisations	1 126 982	632 973
Autres dettes	3 043 868	3 877 768
Produits constatés d'avance	593 632	546 194
TOTAL (3)	20 113 075	17 678 811
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>123 969 428</b>	<b>115 901 460</b>

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser  
 -acceptés par les organes statutairement compétents  
 -autorisés par l'organisme de tutelle  
 Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNES**

**COLAS HUBER et ASSOCIES**  
 Commissaire aux Comptes inscrit  
 COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS

SANTELYS : Association reconnue d'utilité publique

**COMPTE DE RESULTAT**

exercice du 1/1/2011 au 31/12/2011

montants exprimés en EUROS

	Exercice clos le au 31/12/2011		Exercice clos le clos le 31/12/2010		variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
ventes de marchandises	-	0,00%	-	0,00%	-	#DIV/0!
production vendue de biens	-		-		-	
prestations de service	78 449 594	97,37%	71 406 101	96,88%	7 043 493	9,86%
<b>Montants nets produits d'exploitation</b>	<b>78 449 594</b>	<b>97,37%</b>	<b>71 406 101</b>	<b>96,88%</b>	<b>7 043 493</b>	<b>9,86%</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
production stockée			-		-	
production immobilisée			-		-	
subventions d'exploitation	1 002 386	1,24%	1 028 089	1,39%	- 25 702	-2,50%
dons			-		-	
cotisations			-		-	
legs et donations			-		-	
produits liés à des financements réglementaires			-		-	
(+)report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			-		-	
autres produits	1 115 378	1,38%	1 270 637	1,72%	- 155 260	-12,22%
<b>Sous total des autres produits d'exploitation</b>	<b>2 117 764</b>	<b>2,63%</b>	<b>2 298 726</b>	<b>3,12%</b>	<b>- 180 962</b>	<b>-7,87%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>80 567 358</b>	<b>100,00%</b>	<b>73 704 827</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 862 532</b>	<b>9,31%</b>
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
de participations					-	
d'autres valeurs mobilières et créances d'actif	814 072		570 744		243 329	42,63%
autres intérêts et produits assimilés	949 696		1 327 017		- 377 321	-28,43%
reprises sur provisions et transfert de charges	-		-		-	N/S
différences positives de change	-		-		-	N/S
produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	634 298		10 788		623 510	5779,50%
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 398 067</b>		<b>1 908 549</b>		<b>489 518</b>	<b>25,65%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
sur opérations de gestion	2 027 593		865 167		1 162 426	N/S
sur opérations en capital	7 400		468 351		- 460 951	N/S
reprises sur provisions et transferts de charges	878 647		191 718		686 930	N/S
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 913 640</b>		<b>1 525 235</b>		<b>1 388 405</b>	<b>N/S</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>85 879 065</b>		<b>77 138 611</b>		<b>8 740 454</b>	<b>N/S</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>	<b>-</b>		<b>-</b>		<b>-</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>85 879 065</b>		<b>77 138 611</b>		<b>8 740 454</b>	<b>N/S</b>

SANTELYS : Association reconnue d'utilité publique

**COMPTE DE RESULTAT**

exercice du 1/1/2011 au 31/12/2011

montants exprimés en EUROS

	Exercice clos le au 31/12/2011		Exercice clos le clos le 31/12/2010		variation	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
marchandises, produits pharmaceutiques et consommables	20 362 481	26,54%	20 103 553	28,76%	258 929	1,29%
variation de stock marchandises et produits pharmaceutiques	397 971	0,52%	121 555	-0,17%	519 526	N/S
autres achats non stockés	7 110 865	9,27%	6 352 556	9,09%	758 309	11,94%
services extérieurs	7 638 938	9,96%	7 403 691	10,59%	235 247	3,18%
autres services extérieurs	14 973 647	19,52%	12 795 897	18,30%	2 177 751	17,02%
impôts taxes et versements assimilés	1 817 022	2,37%	1 578 207	2,26%	238 815	15,13%
salaires et traitements	12 838 029	16,73%	10 976 410	15,70%	1 861 619	16,96%
charges sociales	6 574 542	8,57%	5 683 259	8,13%	891 284	15,68%
autres charges de personnel	181 940	0,24%	312 657	0,45%	130 717	-41,81%
subventions accordées par l'association	-	0,00%	-	0,00%	-	#DIV/0!
prestations versées aux patients	416 531	0,54%	422 354	0,60%	5 824	-1,38%
autres charges	5 614	0,01%	8 145	0,01%	2 531	-31,07%
dotations aux amortissements	4 254 791	5,55%	4 244 154	6,07%	10 636	0,25%
dotations aux provisions	145 112	0,19%	147 663	0,21%	2 551	-1,73%
(-)engagements à réaliser sur ressources affectées	-	0,00%	-	0,00%	-	#DIV/0!
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>76 717 483</b>	<b>100,00%</b>	<b>69 906 991</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 810 493</b>	<b>9,74%</b>
quote-part de résultat sur opérations communes			-		-	#DIV/0!
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
dotations financières aux amortissements et provisions	-		-		-	
intérêts et charges assimilées	131 821		98 684		33 137	33,58%
différences négatives de change	-		-		-	N/S
charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	-		-		-	N/S
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>131 821</b>		<b>98 684</b>		<b>33 137</b>	<b>33,58%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
sur opérations de gestion	1 766 799		604 382		1 162 417	N/S
sur opérations en capital	183 803		278 779		94 976	N/S
dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	446 324		252 488		193 836	N/S
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 396 926</b>		<b>1 135 649</b>		<b>1 261 277</b>	<b>N/S</b>
participation des salariés	166 011		167 870		1 859	N/S
impôt sur les excédents	502 755		523 709		20 953	N/S
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>79 914 997</b>		<b>71 832 903</b>		<b>8 082 094</b>	<b>N/S</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>5 964 068</b>		<b>5 305 709</b>		<b>658 359</b>	<b>12,41%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>85 879 065</b>		<b>77 138 612</b>		<b>8 740 453</b>	<b>N/S</b>

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

PRODUITS					
bénévolat					
prestations en nature					
dons en nature					
<b>TOTAL</b>					
CHARGES					
secours en nature					
mise à disposition gratuite de biens et services					
personnel bénévoles					
<b>TOTAL</b>					

compte de résultat comptes (2)

COLAS HUBER et ASSOCIES  
Commissaire aux Comptes inscrit

COMPAGNIE RÉGIONALE D'AMIENS



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2011

Le présent document constitue l'annexe au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 dont le total est de **123 969 428 €** et au compte de résultat de cet exercice laissant apparaître un résultat excédentaire de **5 964 068 €**.

L'exercice s'étend sur une période de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

L'exercice précédent s'étendait sur une période de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration.

L'annexe est établie en conformité du plan comptable général révisé, adapté au secteur associatif et des différents arrêtés, avis et recommandations y relatifs. En particulier, lorsqu'elles trouvent à s'appliquer à Santély, les dispositions du plan comptable spécifique des associations, issu de l'arrêté ministériel du 8 avril 1999, et celles de l'instruction comptable du 16 mars 1987, applicable aux établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif, sont suivies. En ce qui concerne précisément le SSIAD, les comptes ont été établis dans le respect des règles légales, dans le cadre du code de l'action sociale et des familles et des règlements du CRC

Sauf indication autre, toutes les données chiffrées reprises dans ce document, sont exprimées en milliers d'euros.

**PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX :**

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des conventions comptables généralement reconnues à savoir :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

## VALEURS IMMOBILISEES :

De nouvelles règles d'évaluation et de dépréciation des actifs ont été rendues obligatoires, à compter du 01/01/2005, par le Comité de Réglementation Comptable.

Pour l'application de ces règles, il a été nécessaire de s'interroger, par activité et par nature d'immobilisation sur les durées réelles d'attribution des biens au sein de Santély Association, qui constituent désormais les durées d'amortissement comptables au lieu des durées d'usage antérieurement retenues.

Ceci a conduit à retraiter, de manière rétrospective, les amortissements antérieurement pratiqués. C'est-à-dire à calculer ce qu'ils auraient été au 31/12/2004, si, dès leur acquisition, la nouvelle durée d'amortissement avait été appliquée.

La différence constatée entre ancienne et nouvelle pratique, 3 243 K€, a été portée en report à nouveau, par minoration des comptes d'amortissement. Cette somme a ensuite été affectée en réserve d'investissement.

Pour l'essentiel, les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes, pour les acquisitions réalisées à compter du 01/01/2005.

. Logiciels	5 ans
. Construction . Matériel de Traitement de l'Insuffisance Respiratoire	De 20 à 33 ans De 4 à 10 ans
. Pompes pour Perfusion, Nutrition et Diabète, matériel HAD	4 ans à 6 ans
. Equipements de Dialyse (générateur et traitement d'eau)	7 ans à 10 ans
. Matériel de bureau et informatique	4 ans
. Mobilier de bureau	10 ans
. Agencement	10 ans

Le bâtiment achevé en 1980 abritant l'IFSI, conformément aux termes de la convention liant Santély au Conseil Général, a été sorti de l'actif en novembre 2010. A cette date il est devenu la propriété du Département du Nord.

Un accord, avec effet au 17/08/2011 a été trouvé avec le Conseil Général afin que Santély retrouve la propriété de ce bâtiment. Ceci contre le versement d'une somme de 1 955 000 €.

## TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Ils sont valorisés à leur prix d'acquisition (intérêts courus déduits en ce qui concerne les obligations). Le cas échéant, une provision est constatée si la valeur vénale à la clôture de l'exercice s'avérait inférieure de façon pérenne.

## STOCKS :

Les produits pharmaceutiques et autres éléments constitutifs des stocks sont évalués, selon le cas, au dernier prix d'achat connu ou au coût moyen pondéré.

Le cas échéant, des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque le coût d'achat s'avère supérieur au cours ou à la valeur probable de négociation au jour de l'inventaire, ou les possibilités d'écoulement peu probables.

## CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

## FONDS ASSOCIATIFS :

Réserve de trésorerie : les réserves existant à la date du 31 décembre 1987 ont fait l'objet conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, d'une inscription unique, quels que soient les modes de dotation desdites réserves. Celles dotées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1988, initialement imputées en provisions réglementées, ont été transférées au 31/12/2004 en Réserves.

Les fonds associatifs « avec droits de reprise » (2 690 K€) ont pour origine la dévolution obtenue de l'Antadir en 1996. Celle-ci avait pour objet d'inscrire au bilan de l'Association les matériels appartenant à l'Antadir qui nous les louait jusqu'alors.

Enfin par application de la réglementation, il n'y a plus de nouvelles dotations aux réserves de trésorerie constatées dans les comptes annuels de SantélyS depuis l'exercice 2004.

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS :

Elles sont rapportées au compte résultat au même rythme que les amortissements constatés sur les biens qu'elles ont contribué à financer.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Outre celui relaté dans le chapitre « valeurs immobilisées », relatif au bâtiment « IFSI », il faut souligner le rachat au 15/02/2011 de l'activité de l'HAD Artois Ternois

et la matérialisation du partenariat avec les entités belges Arémis et Cité Sérine qui a conduit au versement de 1 189 K€ (apport associatif et prêt).

**NOTES COMPLEMENTAIRES :**

(Nota : Tous les montants ci-après sont exprimés en K€)

**1) ACTIF IMMOBILISE**

Les flux de l'exercice peuvent être résumés comme suit :

VALEURS BRUTES				
	Au 31/12/2010	Acquisitions	Sorties	Au 31/12/2011
Fonds de commerce et assimilés		2 600		2 600
Logiciels	793	42	64	771
Terrains/Constructions	3 085	1 955	3	5 037
Matériels	29 545	4 827	2 606	31 766
Autres immos corporelles	4 678	228	493	4 413
	<b>38 101</b>	<b>9 652</b>	<b>3 166</b>	<b>44 587</b>

AMORTISSEMENTS				
	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Au 31/12/2011
Logiciels	630	81	64	647
Terrains/Constructions	359	133	3	489
Matériels	17 655	3 662	2 427	18 890
Autres immos corporelles	3 673	379	493	3 559
	<b>22 317</b>	<b>4 255</b>	<b>2 987</b>	<b>23 585</b>

## 2) SYNTHESE DES MOUVEMENTS SUR FONDS ASSOCIATIFS

. Fonds associatifs au 31/12/2010	95 841
. Excédent de l'exercice	5 964

-----

**Fonds associatifs au 31/12/2011      101 805**

## 3) MOUVEMENTS SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ils sont synthétisés dans le tableau ci-après :

NATURE	31/12/2010	DOTATIONS	REPRISES	31/12/2011
Litiges Caisses et autres organismes	222	123	173	172
Indemnités de départ en retraite (Cf point 10 après)	1 225			1 225
Autres risques et charges	935	443	723	655
	<b>2 382</b>	<b>566</b>	<b>896</b>	<b>2 052</b>

Les provisions pour litiges caisses et autres organismes sont déterminées, soit en fonction de l'ancienneté des créances, soit d'informations spécifiques dont nous aurions connaissance sur des dossiers particuliers.

## 4) MOUVEMENTS SUR EMPRUNTS

. Dettes au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	4 236
. Emprunts contractés au cours de l'exercice	3 000
. Emprunts remboursés au cours de l'exercice	< 1 346 >

-----

**Dettes au 31/12/2011      5 890**

. dont à moins d'un an	1 165
. dont à plus d'un an	4 725

## **5) NATURE ET AFFECTATION DES RESULTATS**

- a) Les comptes annuels sont présentés avant affectation.
- b) Les alternatives à l'hospitalisation exercées en 2011 sont financées, ou par référence à la liste des produits et prestations remboursables (LPPR), ou sous le régime de la tarification à l'activité (T2A).

A la date de clôture de l'exercice, les résultats des services sont tous considérés comme acquis à l'association, hormis ceux du SSIAD qui doivent faire l'objet d'une validation par l'autorité de tutelle.

- c) Ils sont affectés en réserves statutaires et en réserve générale d'intervention.

## **6) EFFECTIFS SALARIES**

6,77 ETP étaient employés par Santélyls au 31/12/2011 contre 334 fin 2010.

## **7) FRAIS ET PRODUITS FINANCIERS**

Les frais financiers liés aux intérêts sur les emprunts contractés sont comptabilisés en fonction des charges réelles d'intérêts, sans correctif, selon les tableaux de calculs usuels fournis par les organismes prêteurs ou les données contractuelles.

Les plus values réalisées sur les cessions de valeurs mobilières sont intégralement comptabilisées en produits financiers, que ces valeurs mobilières soient classées en immobilisations financières ou en actif circulant.

## **8) CREANCES ET DETTES**

Les créances figurant sous l'actif circulant doivent être considérées en totalité comme à un an d'échéance au plus.

Les dettes et produits constatés d'avance doivent être considérées comme à un an d'échéance au plus pour 15 388 K€, à plus d'un an pour 4 725 K€.

## **9) VALORISATION DES PLACEMENTS FINANCIERS**

Le cas échéant, ponctuellement, certains placements peuvent receler des moins values latentes. Celles-ci ne font pas l'objet de provisions compte tenu de la volonté de Santélyls de les conserver jusqu'à leur échéance et que leur prix de remboursement est supérieur à celui d'acquisition.

## 10) CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE

Pour la détermination du résultat de l'exercice, les charges et produits ont été enregistrés en fonction du principe de séparation des exercices.

Les principales charges à payer constatées se rapportent :

. Au personnel et charges connexes	2 085
. Aux tiers, factures non parvenues	2 310
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17
. Organismes, avoirs à établir	11
	-----
	<b>4 423</b>

Les charges constatées d'avance, d'un montant total de 172 K€ concernent, pour l'essentiel, des achats et charges externes.

De même, les produits ont été retraités en tant que de besoin en produits à recevoir et en produits constatés d'avance :

Ainsi les produits à recevoir constatés se rapportent essentiellement aux postes :

. autres titres immobilisés	3 808
. créances caisses et comptes rattachés	3 634 <sup>(1)</sup>
. fournisseurs, avoirs à recevoir	214
. personnel	2
. autres créances	145
. valeurs mobilières de placement	289
	-----
	<b>8 092</b>

<sup>(1)</sup> Les prestations 2011, non facturées sur l'exercice, ont été intégrées au chiffre d'affaires, suivant les indications d'un état « reste à facturer », légèrement minoré pour intégrer les dossiers qui s'avèreraient non facturables.

Les produits constatés d'avance, d'un montant total de 594 K€, se rapportent principalement aux produits de scolarité du pôle formation.

## 11) ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Une évaluation des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice a été réalisée par une compagnie d'assurances et reprise conformément aux dispositions de la convention collective. La provision constituée fin 2010, 1 225 K€, a été jugée suffisante.

Une somme de 319 K€ est par ailleurs externalisée pour le service Respiration.

## 12) SOCIETES ET ASSOCIATIONS LIEES

### . SCI IMMO SANTE

. Part du capital détenu		99 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011	+	1 701 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2011	+	6 851 K€

### . COSMOLYS EURL

. Part du capital détenu		100 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011	-	60 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2011	+	126 K€

### . STRATELYS EURL

. Part du capital détenu		100 %
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011	+	79 K€
. Capitaux propres au 31 décembre 2011	+	233 K€

### . KIDILYS ASSOCIATION

. Part du capital détenu		N / A
. Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011	-	20 K€
. Fonds Associatifs au 31 décembre 2011	-	69 K€

Rubriques des comptes sociaux de Santélyls concernées par des montants se rapportant à ces quatre entités :

### **BILAN ACTIF**

. Immobilisations financières	39 018
. Autres créances	164

### **BILAN PASSIF**

. Fournisseurs et comptes rattachés	485
-------------------------------------	-----

### **COMPTES DE RESULTAT**

#### CHARGES

. Loyers et charges connexes	3 730
. Traitement de déchets de soins	1 755
. Prestations de services	1 877
. Charges de personnel	46

#### PRODUITS

. Transfert de charges	71
. Produits financiers	21



### **13) ENGAGEMENTS DONNES**

Au 31/12/2011 le capital restant dû des emprunts contractés par la SCI IMMO SANTE s'élève à 15 510 K€.

Des valeurs mobilières détenues par Santélys ont été nanties au profit des établissements prêteurs pour la totalité de ce montant.

De plus Santélys s'est porté caution auprès de ces mêmes établissements pour certains de ces emprunts dont le capital restant dû est de 7 728 K€ au 31/12/2011.

Santélys s'est enfin portée caution d'emprunts contractés par la filiale Cosmolys pour un montant de 1 114 K€. (capital restant dû au 31/12/2011)

### **14) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires global de Santélys Association, y compris les subventions, se répartit comme suit :

	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Pôle Hospitalisation à Domicile	70 019	77 044
Pôle Formation	2 180	2 277
Divers	235	131
<b>TOTAL</b>	<b>72 434</b>	<b>79 452</b>

### **15) REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (art 20 de la loi du 23/5/2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif)**

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés à raison de leurs fonctions .La rémunération globale, y compris les avantages en nature, des 3 principaux cadres salariés s'est élevée à 355 K€ au titre de l'exercice.

Par ailleurs, la quote-part de rémunération des postes de Direction du SSIAD est de 5 K€ pour l'année 2011.

### **16) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

La totalité (53 K€) des honoraires facturés par notre commissaire aux comptes l'ont été au titres du contrôle légal des comptes à l'exclusion donc de toute autre mission.

## **17) INFORMATIONS DIVERSES**

Santélylys dispose d'un secteur fiscalisé au titre duquel un impôt de 343 K€ a été pris en charge.

Il a par ailleurs été constaté en impôt sur les sociétés un montant de 160 K€ correspondant à l'impôt dû sur les produits financiers. Précédemment, l'impôt en question venait minorer lesdits produits.

Au 31/12/2011, le nombre d'heures dont disposent les salariés au titre du DIF est évalué à 30 000 heures.